

**NOTES IMPORTANTES**

- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRÉ #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE, LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAINNE (AAAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTATION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOITES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'APPOINT. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE, TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

**NOTES STRUCTURALES**

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ESEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NéCESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÉGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉSIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

**LÉGENDE STRUCTURAL**



client :  
EDWIN CHRIS

nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
ÉLÉVATION DE FAÇE AVANT CONSTRUCTION  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

**A-100**

**NOTES IMPORTANTES**

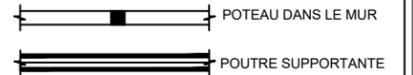
- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRÉ #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE, LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTATION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOITES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'APPOINT. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE, TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

**NOTES STRUCTURALES**

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ESEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NéCESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÈGLES D'INGÉNIERIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉSIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

**LÉGENDE STRUCTURAL**



client :  
EDWIN CHRIS

nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
ÉLÉVATION DE FAÇE APRÈS CONSTRUCTION #1  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

**A-101**

**NOTES IMPORTANTES**

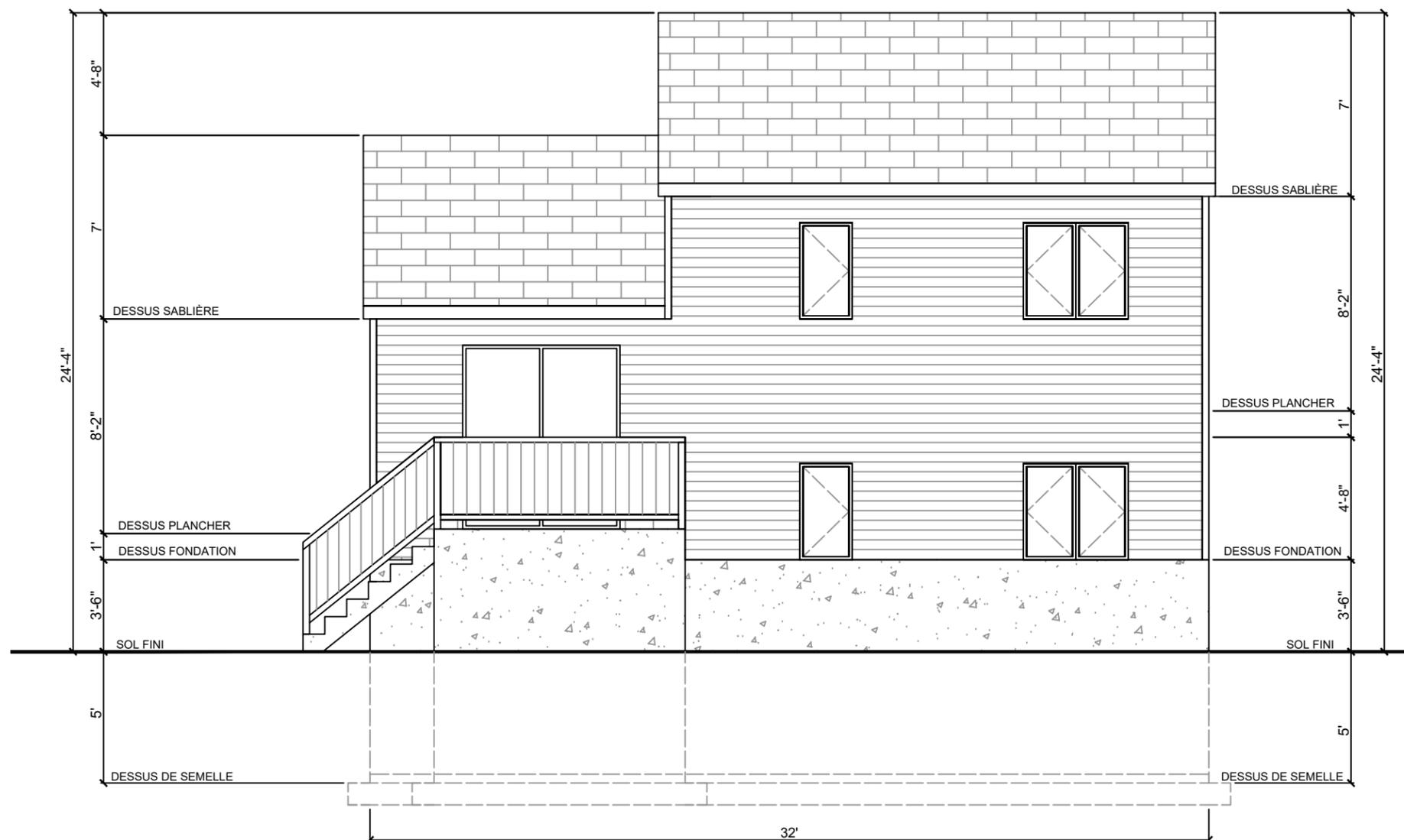
- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRÉ #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE, LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTATION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOITES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'APPOINT. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE, TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

**NOTES STRUCTURALES**

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ESEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NéCESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÉGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉSIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

**LÉGENDE STRUCTURAL**



client :  
EDWIN CHRIS

nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
ÉLÉVATION ARRIÈRE AVANT CONSTRUCTION  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

**A-102**

**NOTES IMPORTANTES**

- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON : MUR, PILASTRES ET ANGLE DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRÉ #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE, LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTATION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOITES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'APPOINT. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE, TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

**NOTES STRUCTURALES**

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ESEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NéCESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÈGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉSIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

**LÉGENDE STRUCTURAL**



client :  
EDWIN CHRIS

nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
ÉLÉVATION ARRIÈRE APRÈS CONSTRUCTION  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

**A-103**

**NOTES IMPORTANTES**

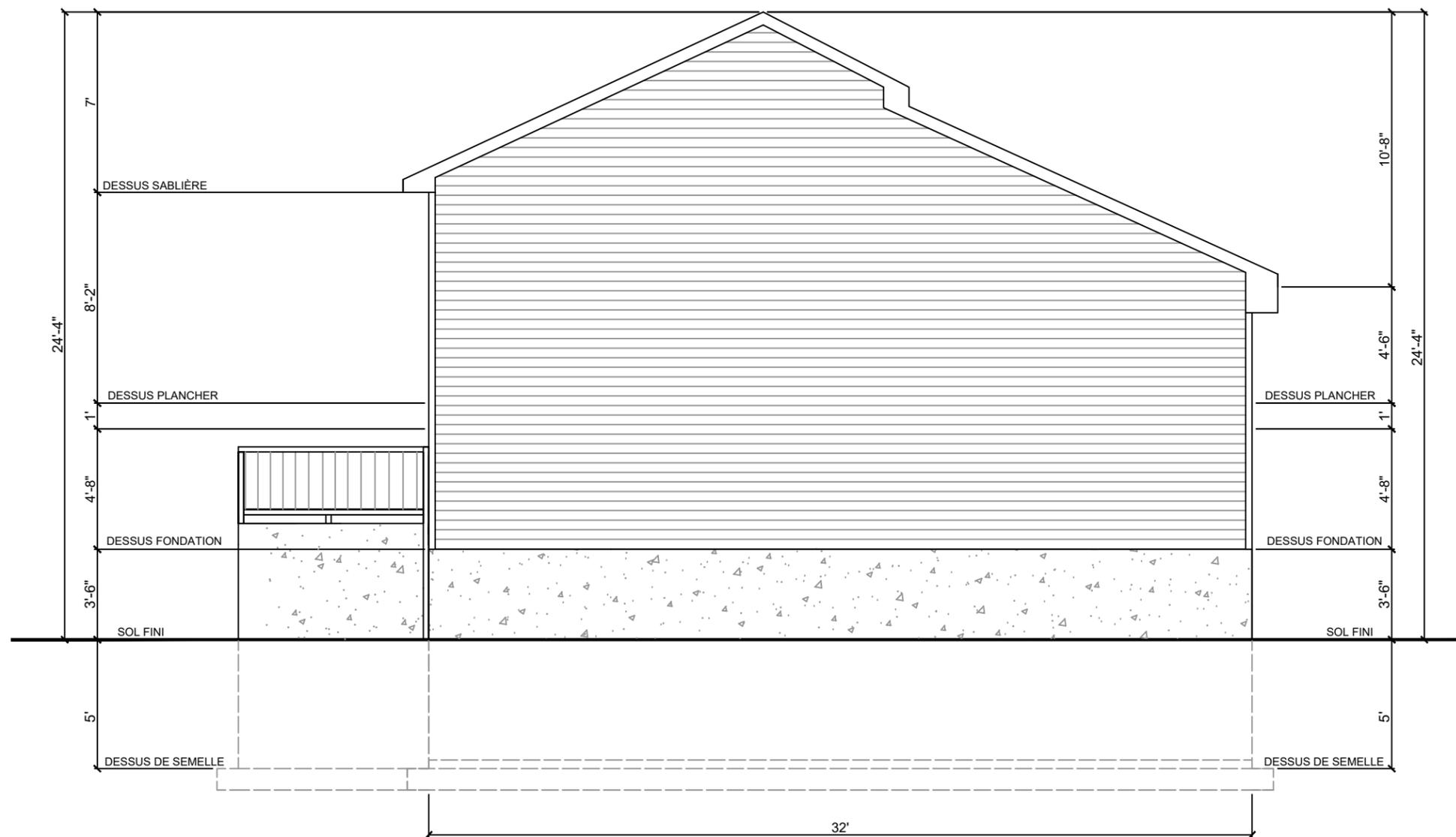
- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRÉ #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE, LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTATION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOITES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'APPOINT. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE, TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

**NOTES STRUCTURALES**

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ESEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NéCESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÉGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉSIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

**LÉGENDE STRUCTURAL**



client :  
EDWIN CHRIS

nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
ÉLÉVATION GAUCHE AVANT CONSTRUCTION  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

**A-104**

**NOTES IMPORTANTES**

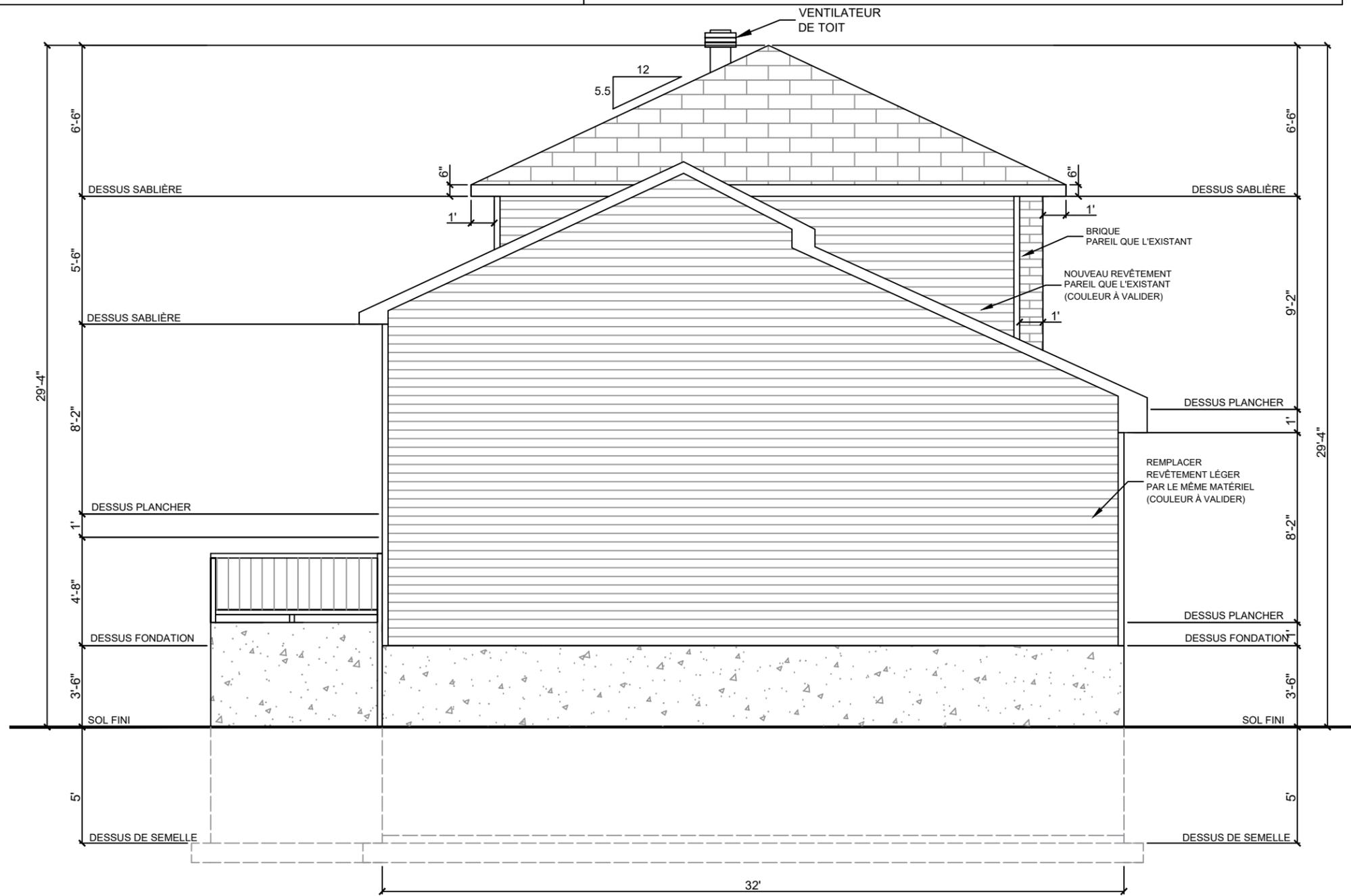
- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRÉ #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE, LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAINE (AAAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTATION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOITES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'APPOINT. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE, TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

**NOTES STRUCTURALES**

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ESEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NéCESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÈGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉSIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

**LÉGENDE STRUCTURAL**



client :  
EDWIN CHRIS

nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
ÉLÉVATION GAUCHE APRÈS CONSTRUCTION  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

**A-105**

**NOTES IMPORTANTES**

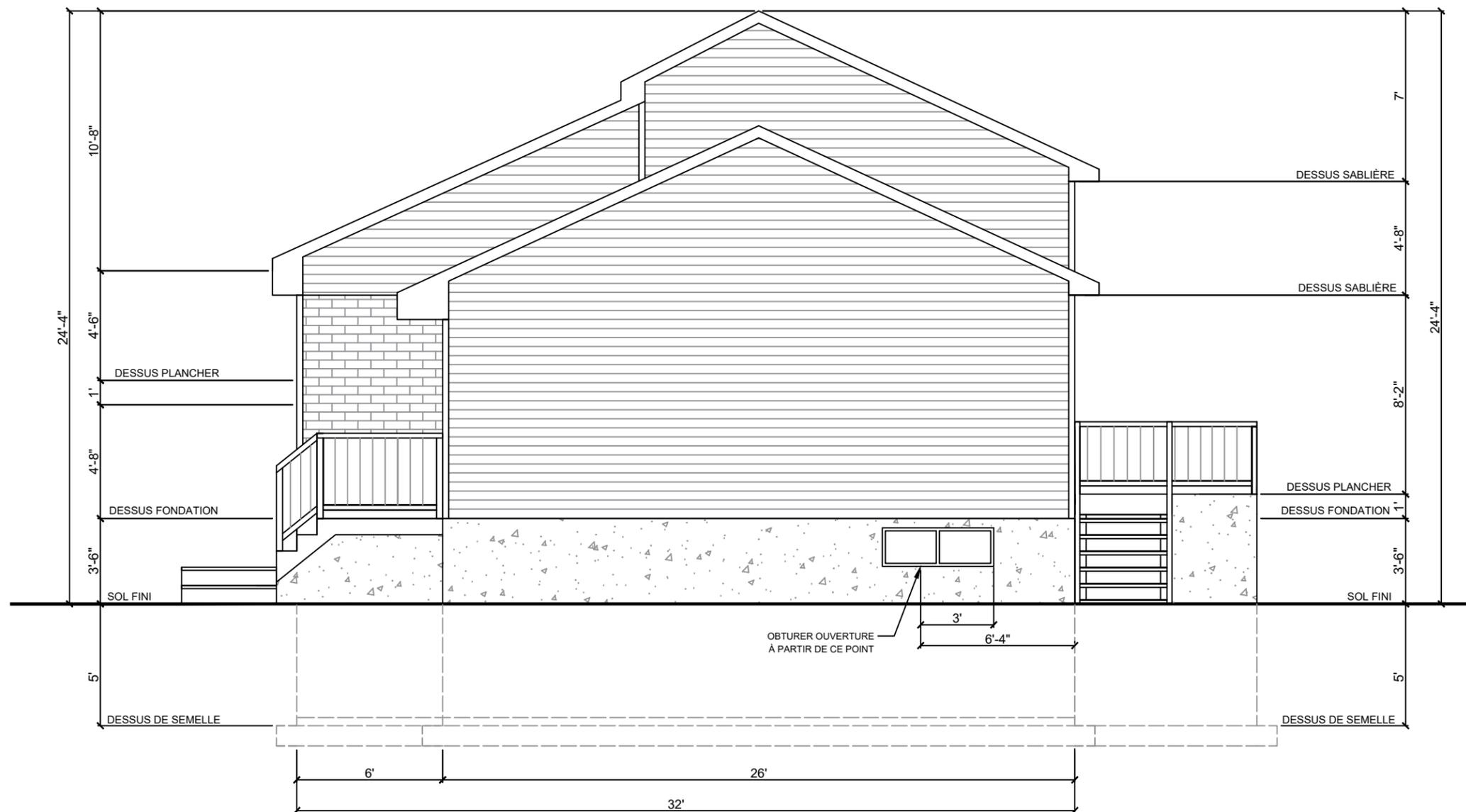
- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRÉ #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE, LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTATION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOITES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'APPOINT. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE, TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

**NOTES STRUCTURALES**

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ESEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NÉCESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÈGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉSIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

**LÉGENDE STRUCTURAL**



client :  
EDWIN CHRIS

nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
ÉLÉVATION DROITE AVANT CONSTRUCTION  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

**A-106**

**NOTES IMPORTANTES**

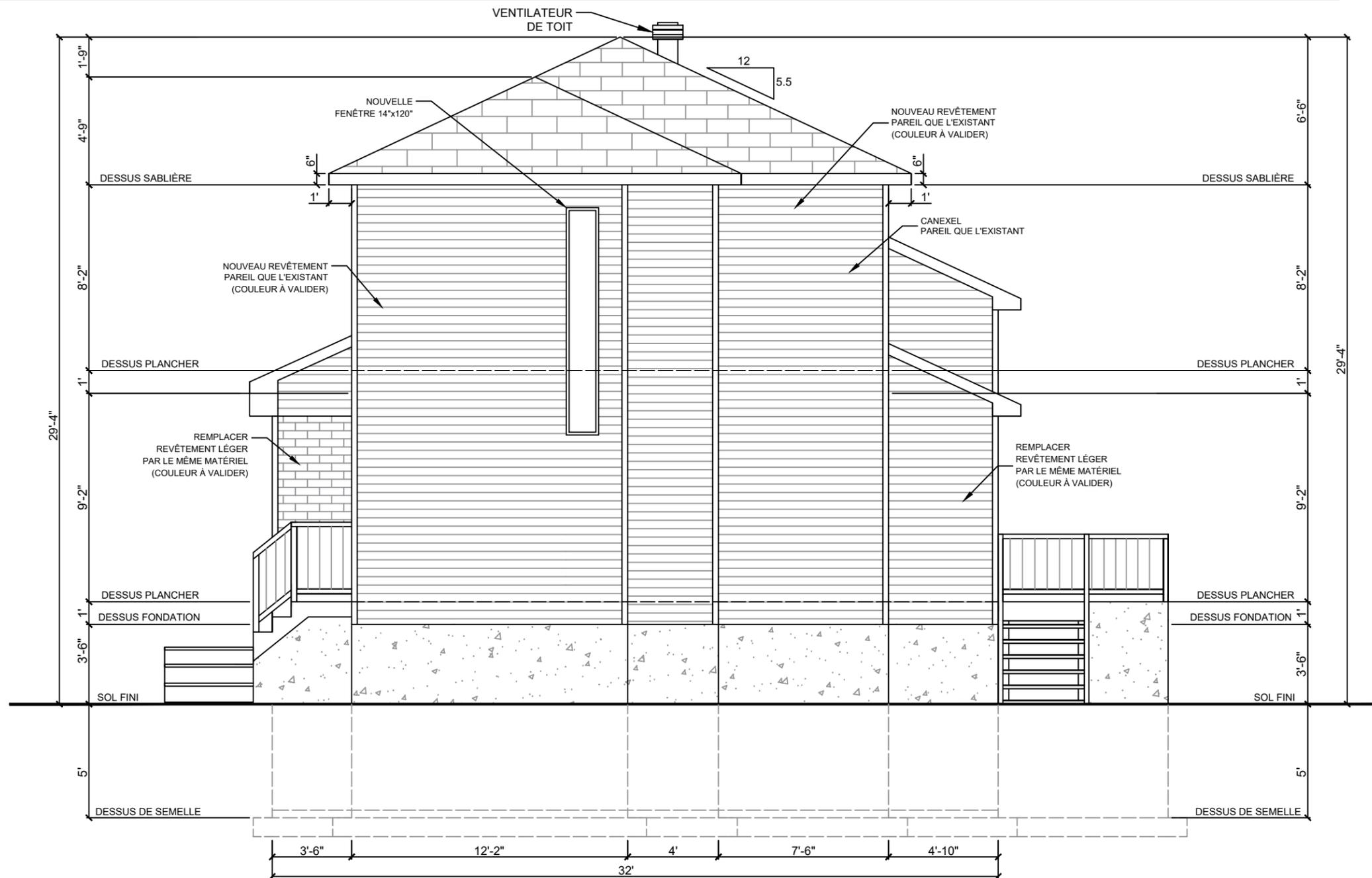
- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRE #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE, LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTATION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOITES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'APPOINT. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE, TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

**NOTES STRUCTURALES**

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ESEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NéCESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÈGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉSIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

**LÉGENDE STRUCTURAL**



client :  
EDWIN CHRIS

nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
ÉLÉVATION DROITE APRÈS CONSTRUCTION  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

**A-107**

**NOTES IMPORTANTES**

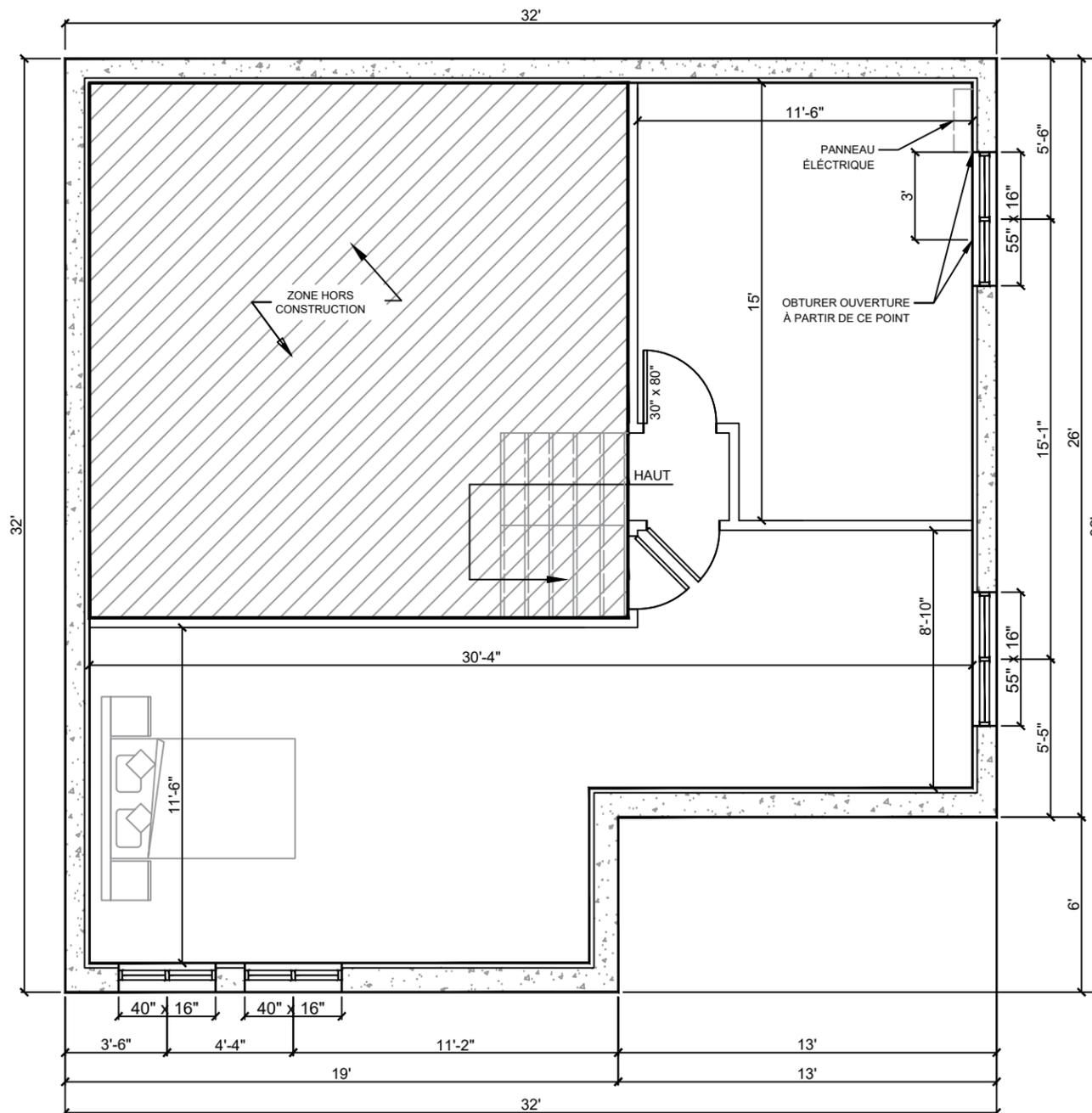
- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRÉ #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE, LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTATION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOITES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'APPOINT. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE, TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

**NOTES STRUCTURALES**

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ESEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NéCESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÉGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉSIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

**LÉGENDE STRUCTURAL**



client :  
EDWIN CHRIS

nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

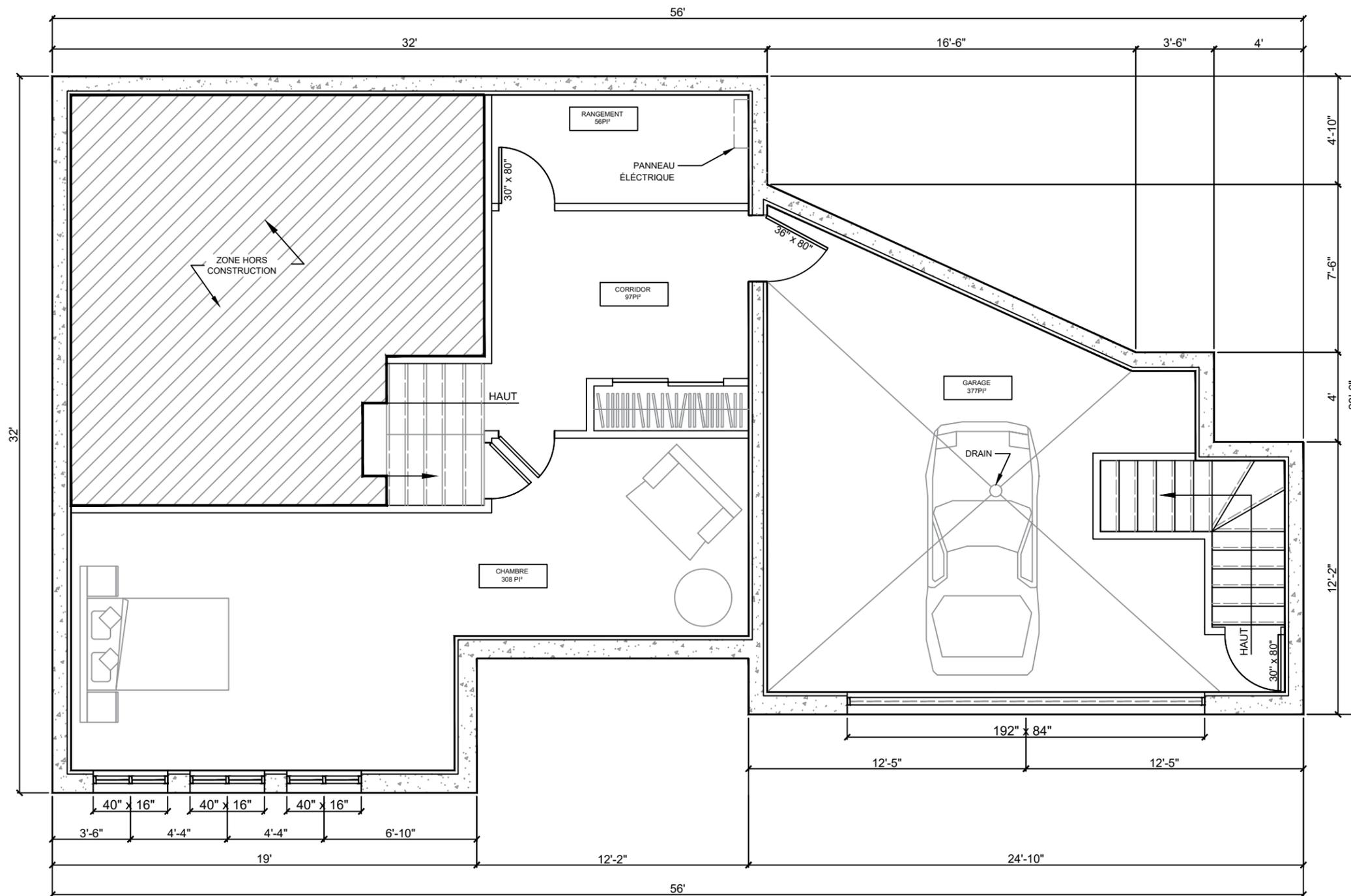
**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
ÉLÉVATION SOUS-SOL AVANT CONSTRUCTION

DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
date :  
2023/04/13

**A-108**



### NOTES IMPORTANTES

- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON : MUR, PILASTRES ET ANGLE DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRE #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE. LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOITES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'ALIMENTATION. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE. TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

### NOTES STRUCTURALES

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAU, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ENSEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NECESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÈGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉCIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

### LÉGENDE STRUCTURAL

- POTEAU DANS LE MUR
- POUTRE SUPPORTANTE



client :  
EDWIN CHRIS

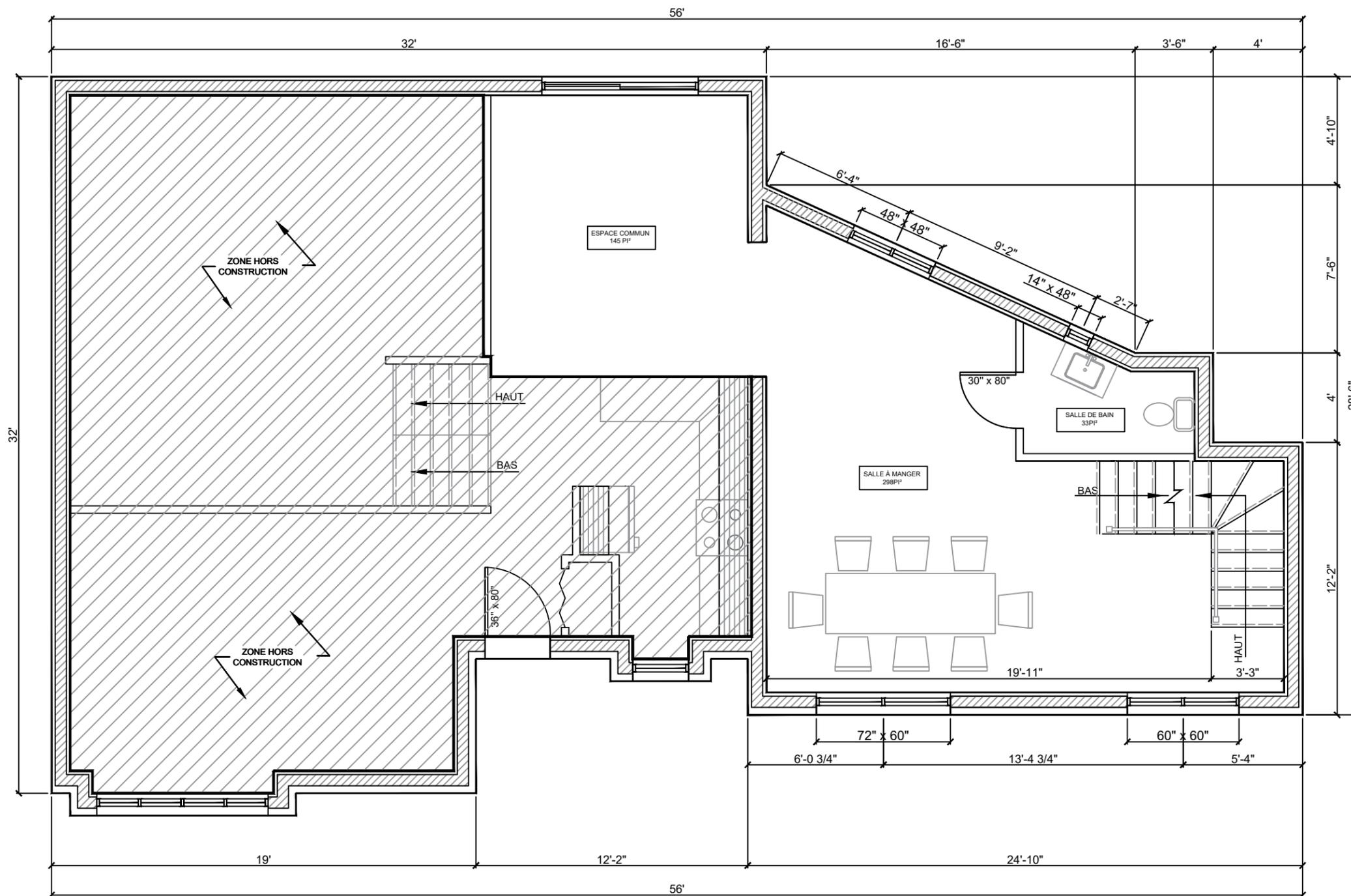
nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
AMÉNAGEMENT SOUS-SOL APRÈS CONSTRUCTION  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

**A-109**



**NOTES IMPORTANTES**

- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENTANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON : MUR, PILASTRES ET ANGLE DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRE #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE. LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIEL GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOÎTES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'ALIMENTATION. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE. TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

**NOTES STRUCTURALES**

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ENSEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NECESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÈGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉCIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

**LÉGENDE STRUCTURAL**

- POTEAU DANS LE MUR
- POUTRE SUPPORTANTE



client :  
EDWIN CHRIS

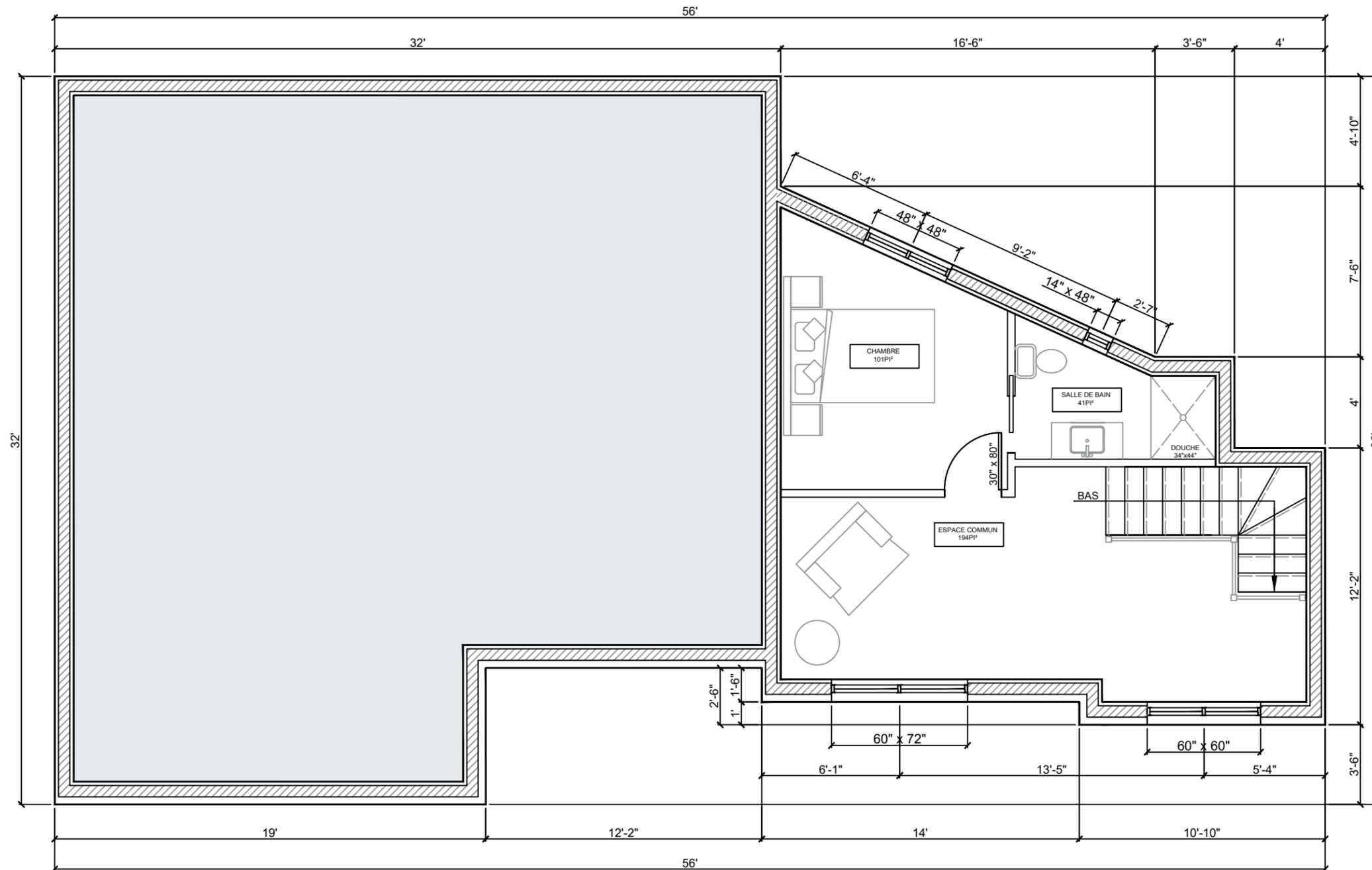
nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
AMÉNAGEMENT RDC APRÈS CONSTRUCTION  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

**A-110**



### NOTES IMPORTANTES

- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON : MUR, PILASTRES ET ANGLE DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRE #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE. LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTATION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOÎTES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'ALIMENTATION. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE. TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

### NOTES STRUCTURALES

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ENSEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NECESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÈGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉCIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

### LÉGENDE STRUCTURAL

- POTEAU DANS LE MUR
- POUTRE SUPPORTANTE



client :  
EDWIN CHRIS

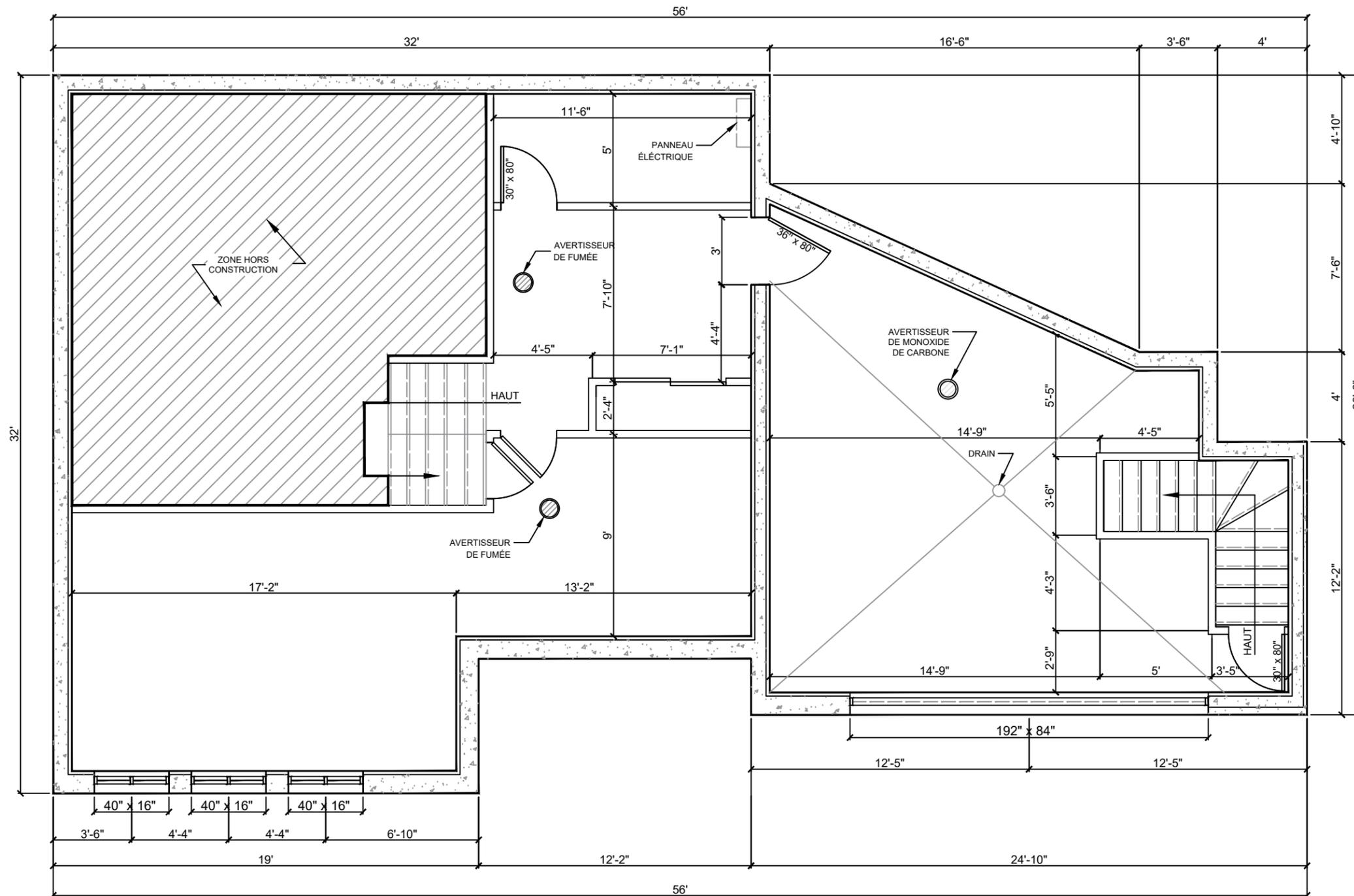
nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
AMÉNAGEMENT ÉTAGE APRÈS CONSTRUCTION  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

**A-111**



### NOTES IMPORTANTES

- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUI ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENTANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON : MUR, PILASTRES ET ANGLE DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRE #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE. LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOSI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCELLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOITES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCELLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'APPOINT. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE. TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

### NOTES STRUCTURALES

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ENSEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NECESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÈGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉCIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

### LÉGENDE STRUCTURAL

- POTEAU DANS LE MUR
- POUTRE SUPPORTANTE



client :  
EDWIN CHRIS

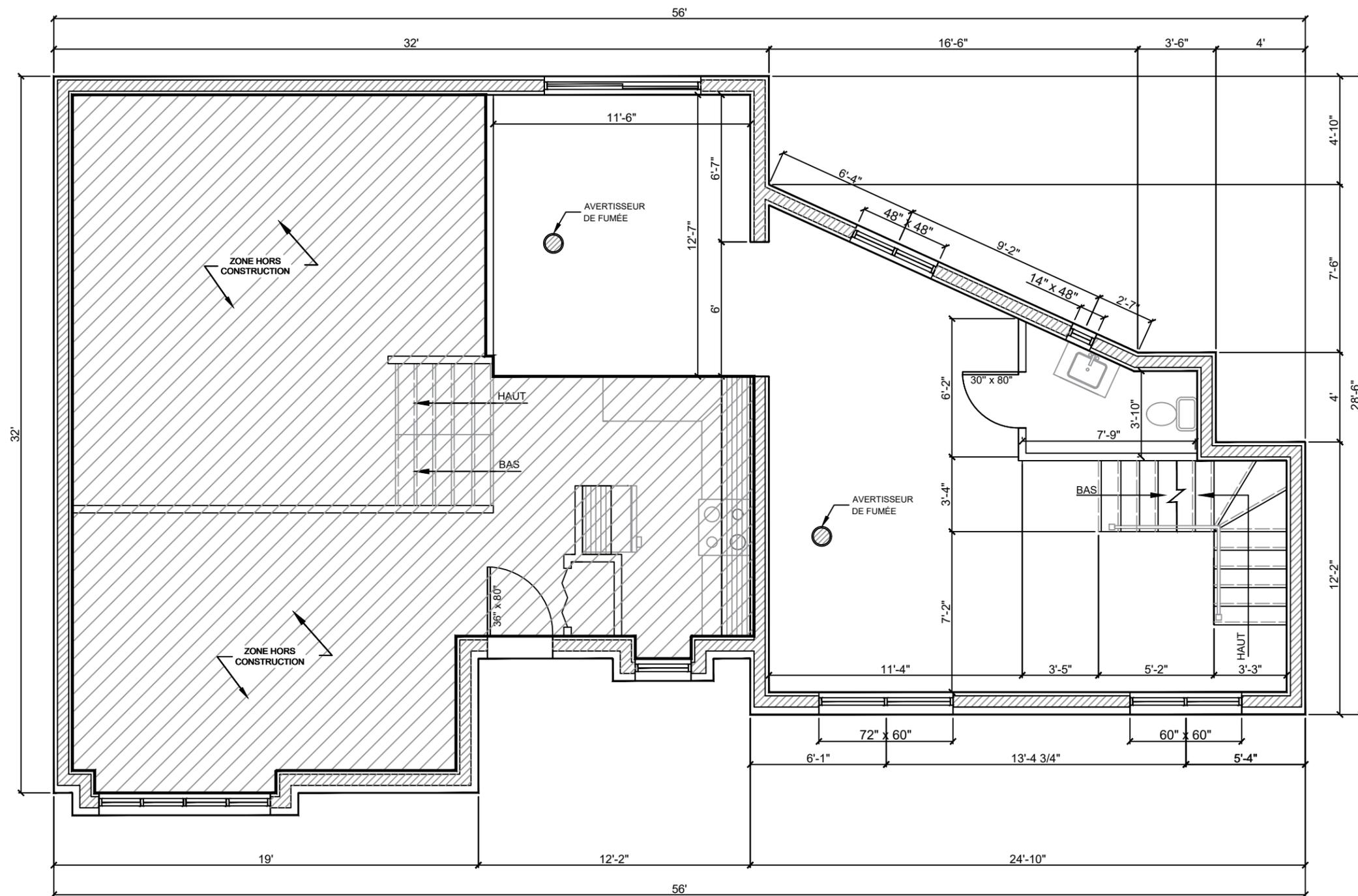
nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
PLAN TECHNIQUE SOUS-SOL APRÈS CONSTRUCTION  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

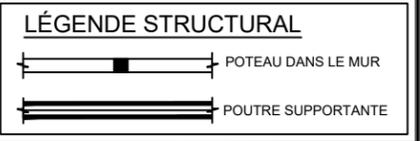
**A-112**



- ### NOTES IMPORTANTES
- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
  - LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
  - POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON : MUR, PILASTRES ET ANGLE DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRE #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
  - ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE. LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
  - LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
  - IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIEL GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
  - LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOÎTES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
  - PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'ALIMENTATION. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
  - LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE. TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

- ### NOTES STRUCTURALES
- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
  - LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
  - LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
  - LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
  - LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ENSEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NECESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÈGLES D'INGÉNIEURIE.
  - LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉCIFICATION DU FABRICANT.
  - LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
  - PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.



client :  
EDWIN CHRIS

nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
PLAN TECHNIQUE RDC APRÈS CONSTRUCTION  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

**A-113**

2021/02/24 4:10 - AGRANDISSEMENT\_2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL.DWG

**NOTES IMPORTANTES**

- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON : MUR, PILASTRES ET ANGLE DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRE #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE. LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIEL GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOITES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'ALIMENTATION. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE. TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

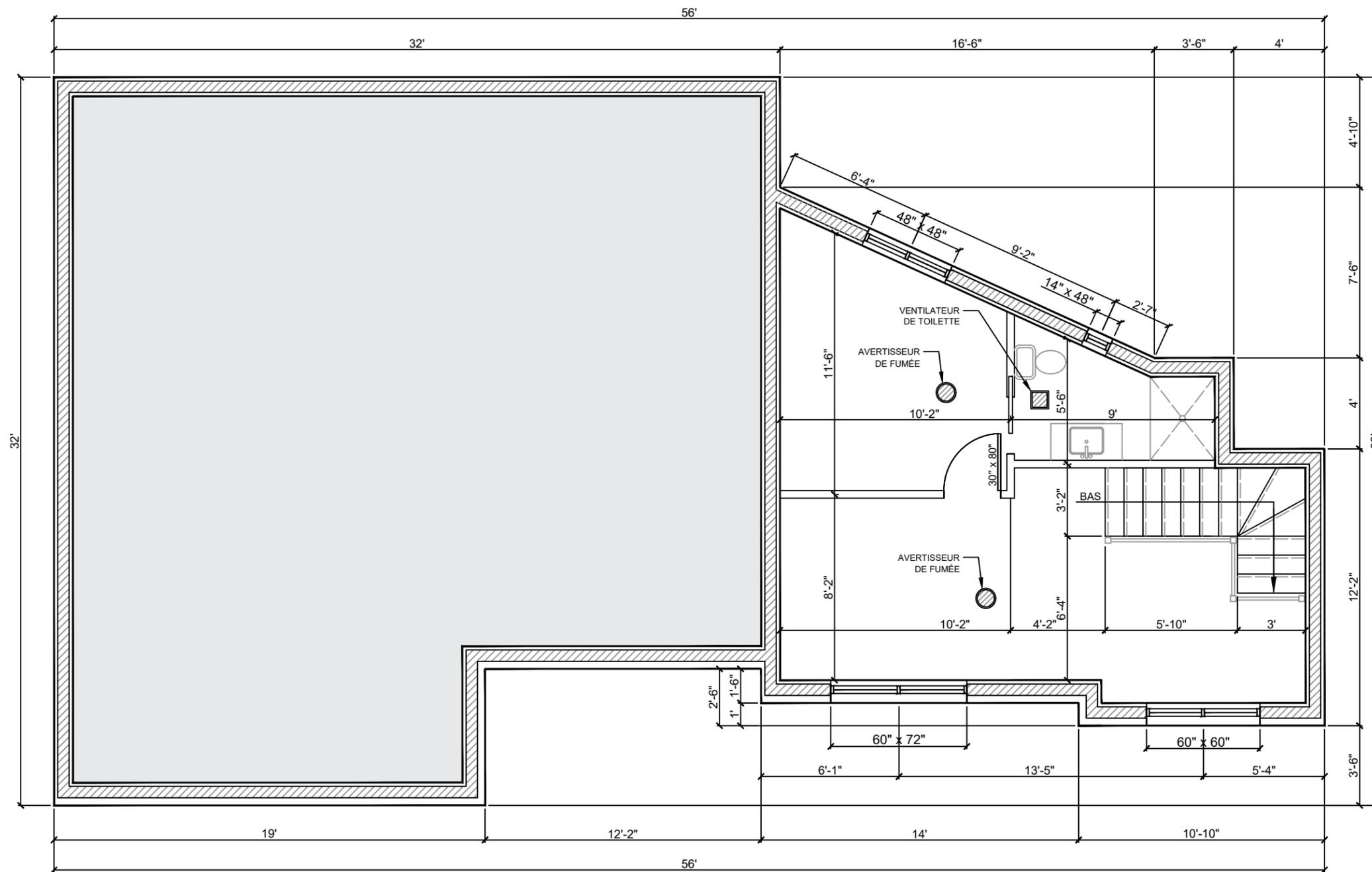
**NOTES STRUCTURALES**

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ENSEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NECESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÈGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉCIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

**LÉGENDE STRUCTURAL**

- POTEAU DANS LE MUR
- POUTRE SUPPORTANTE



client :  
EDWIN CHRIS

nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
PLAN TECHNIQUE ÉTAGE APRÈS CONSTRUCTION  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

**A-114**

**NOTES IMPORTANTES**

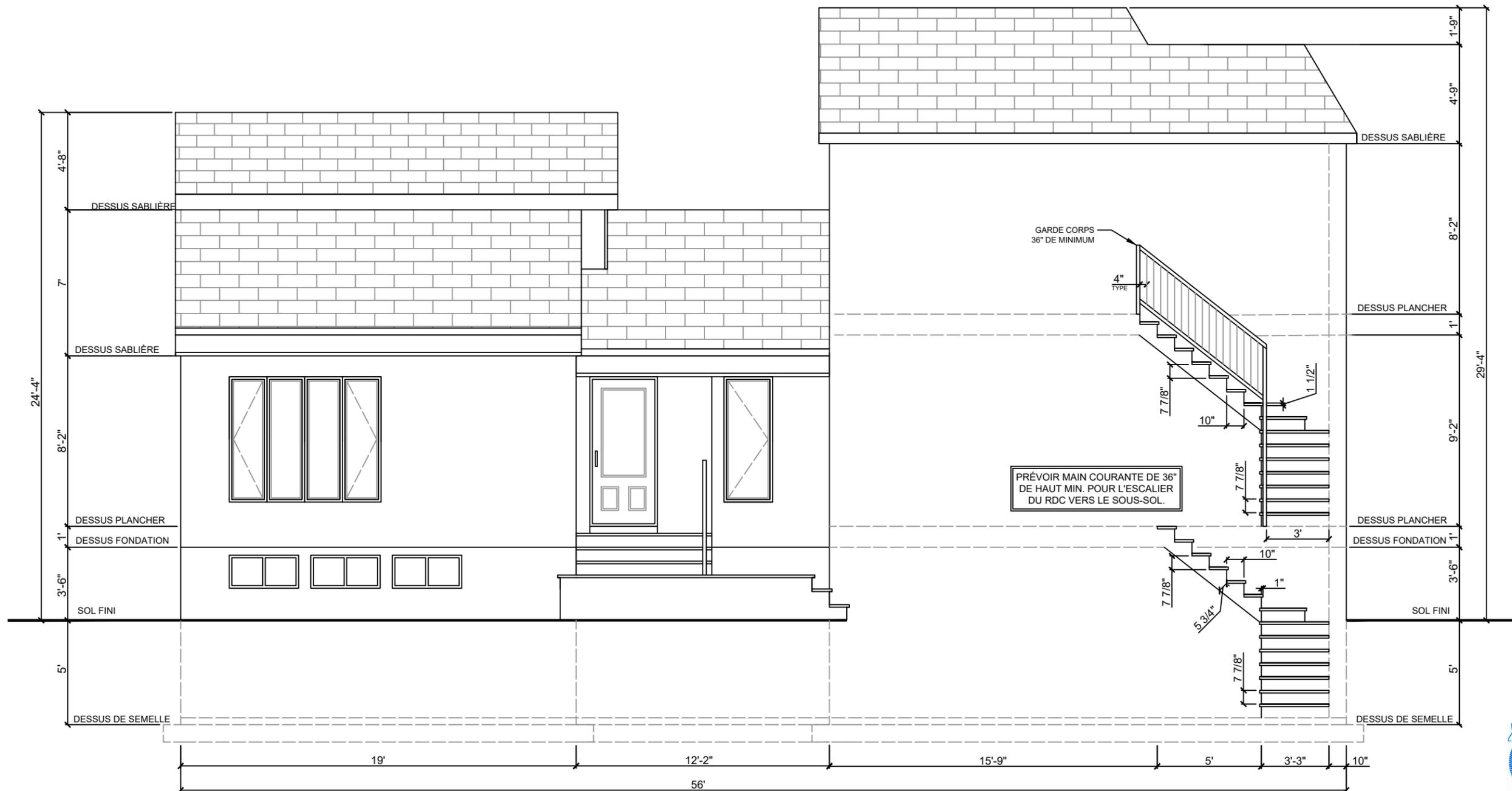
- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRÉ #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE, LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTATION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOITES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'APPOINT. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE, TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

**NOTES STRUCTURALES**

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ESEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NéCESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÈGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉSIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

**LÉGENDE STRUCTURAL**



client :  
EDWIN CHRIS

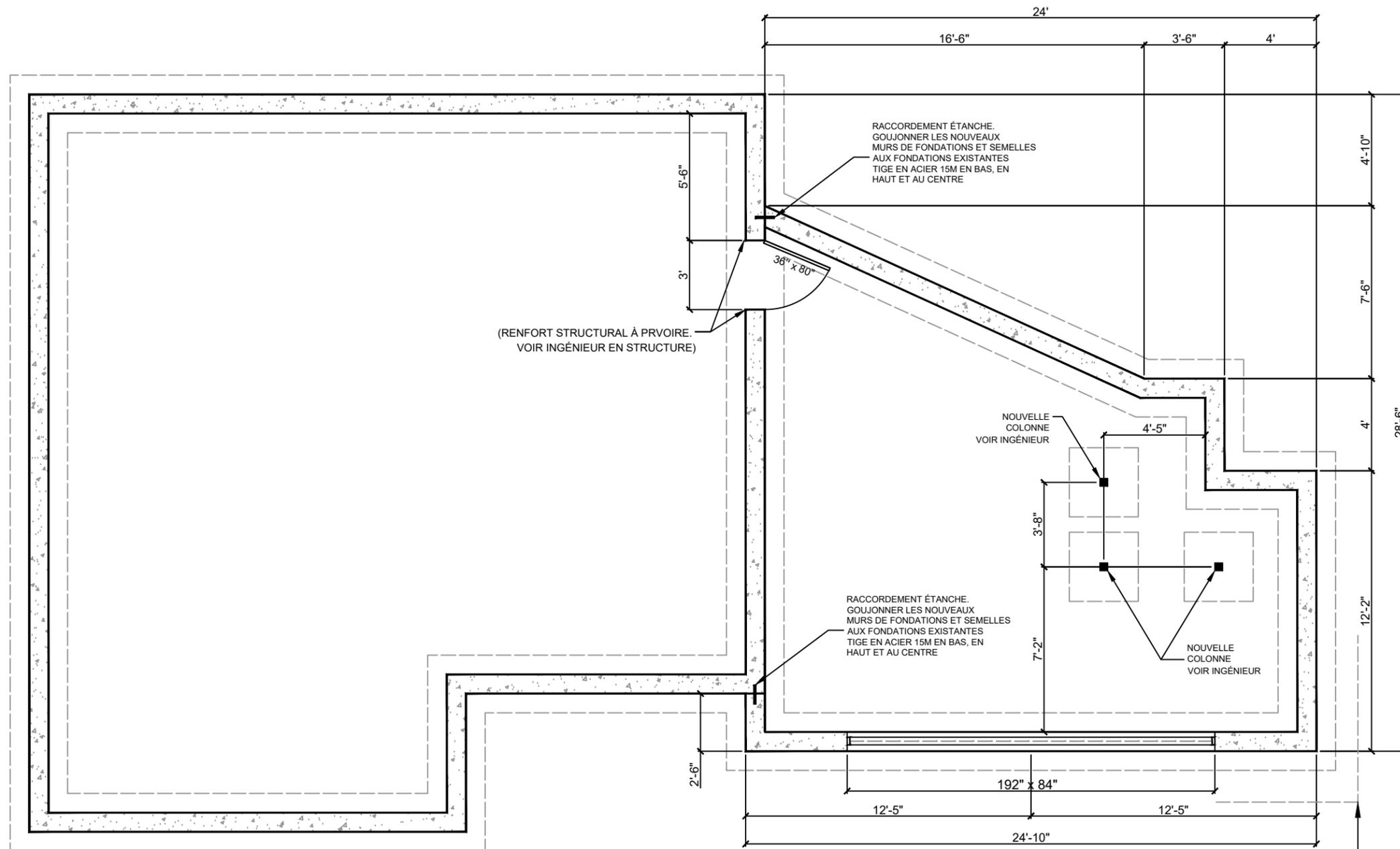
nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
COUPE D'ESCALIER APRÈS CONSTRUCTION  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

**A-115**



### NOTES IMPORTANTES

- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON : MUR, PILASTRES ET ANGLE DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRE #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE. LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTATION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOITES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'APPOINT. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE. TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

### NOTES STRUCTURALES

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ENSEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NECESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÈGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉCIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

### LÉGENDE STRUCTURAL

- POTEAU DANS LE MUR
- POUTRE SUPPORTANTE



client :  
EDWIN CHRIS

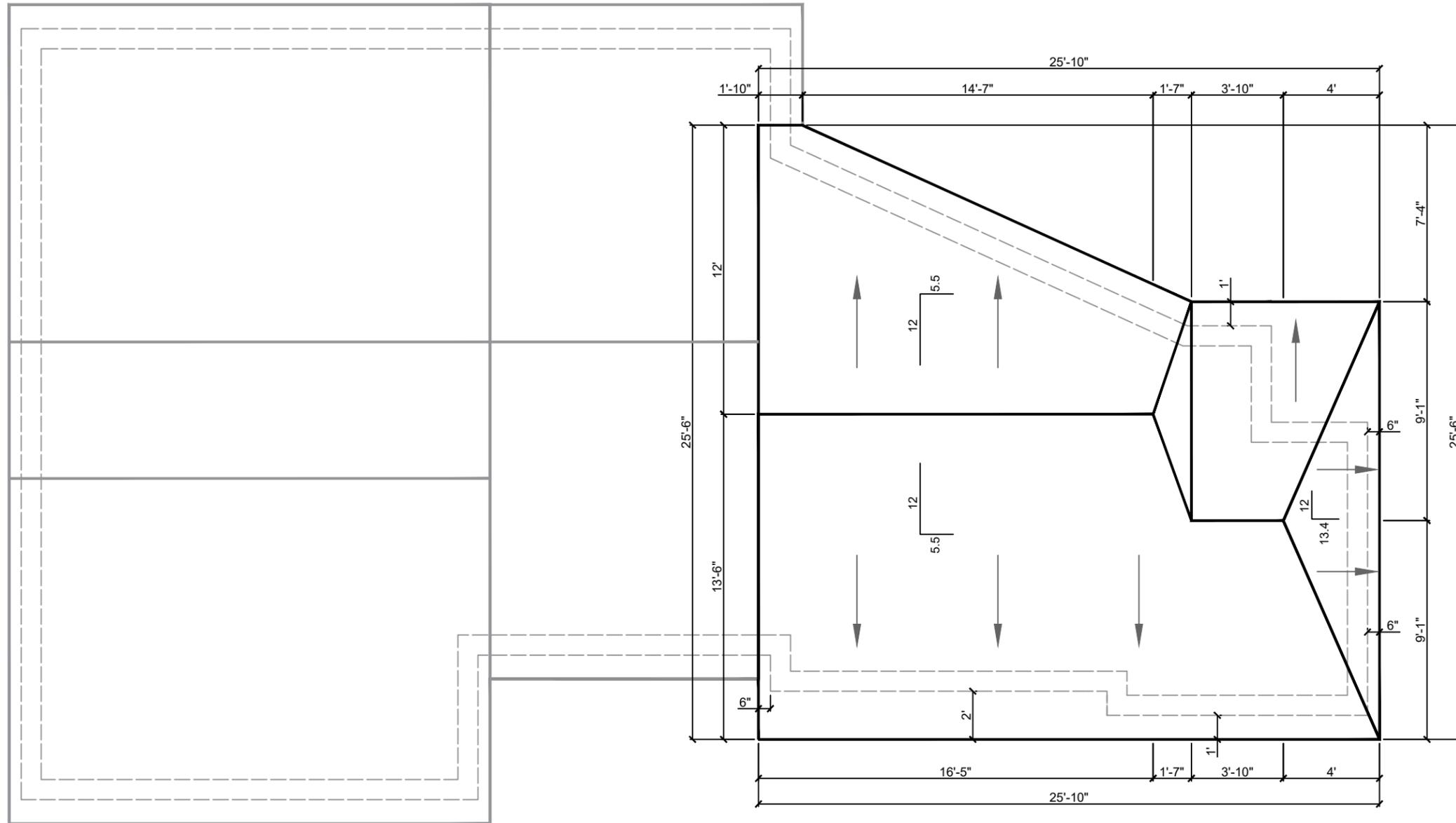
nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
FONDATION APRÈS CONSTRUCTION  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

**A-116**



### NOTES IMPORTANTES

- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON : MUR, PILASTRES ET ANGLE DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRE #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE. LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTATION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOÎTES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'ALIMENTATION. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE. TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

### NOTES STRUCTURALES

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ENSEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NECESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÈGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉCIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

### LÉGENDE STRUCTURAL

-  POTEAU DANS LE MUR
-  POUTRE SUPPORTANTE



client :  
EDWIN CHRIS

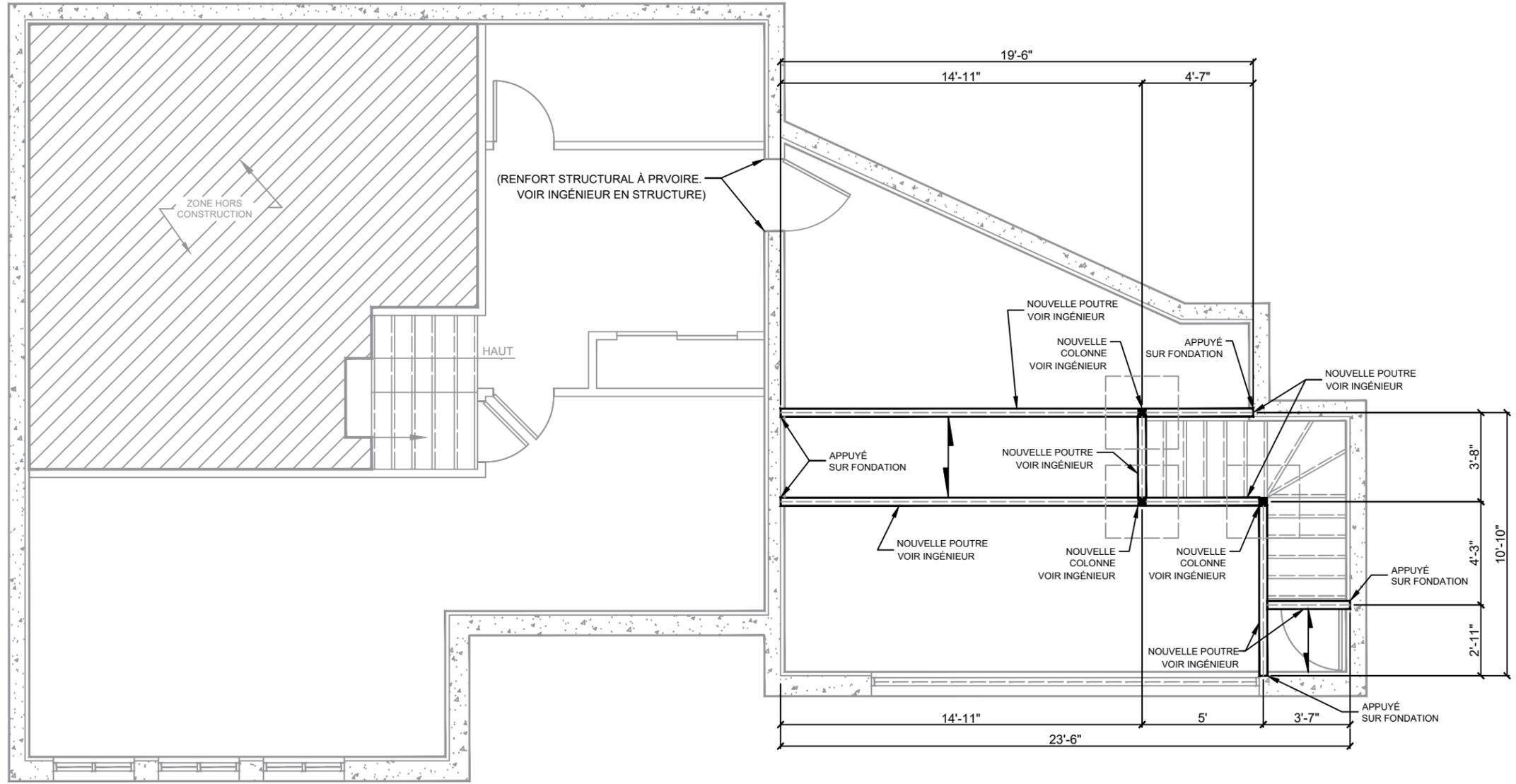
nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
TOITURE APRÈS CONSTRUCTION  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

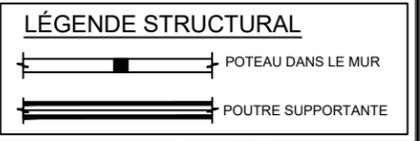
**A-117**



- ### NOTES IMPORTANTES
- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
  - LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
  - POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON : MUR, PILASTRES ET ANGLE DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRE #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
  - ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE. LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
  - LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
  - IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
  - LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOITES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
  - PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'APPOINT. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
  - LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE. TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

- ### NOTES STRUCTURALES
- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
  - LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
  - LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
  - LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
  - LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ENSEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NECESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÈGLES D'INGÉNIEURIE.
  - LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉCIFICATION DU FABRICANT.
  - LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
  - PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.



client : EDWIN CHRIS	nom du projet : AGRANDISSEMENT 2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL	<b>DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT. NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.</b>	nom du dessin : STRUCTURE SOUS-SOL APRÈS CONSTRUCTION DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO	echelle : 3/16" = 1'-0" date : 2023/04/13	<b>A-118</b>
-------------------------	--	--	--	--	--------------

2021/02/24 4:10 - AGRANDISSEMENT\_2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL.DWG

### NOTES IMPORTANTES

- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3'. CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON : MUR, PILASTRES ET ANGLE DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRE #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE. LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRIQUANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAMA, WDMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOITES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'APPOINT. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE. TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

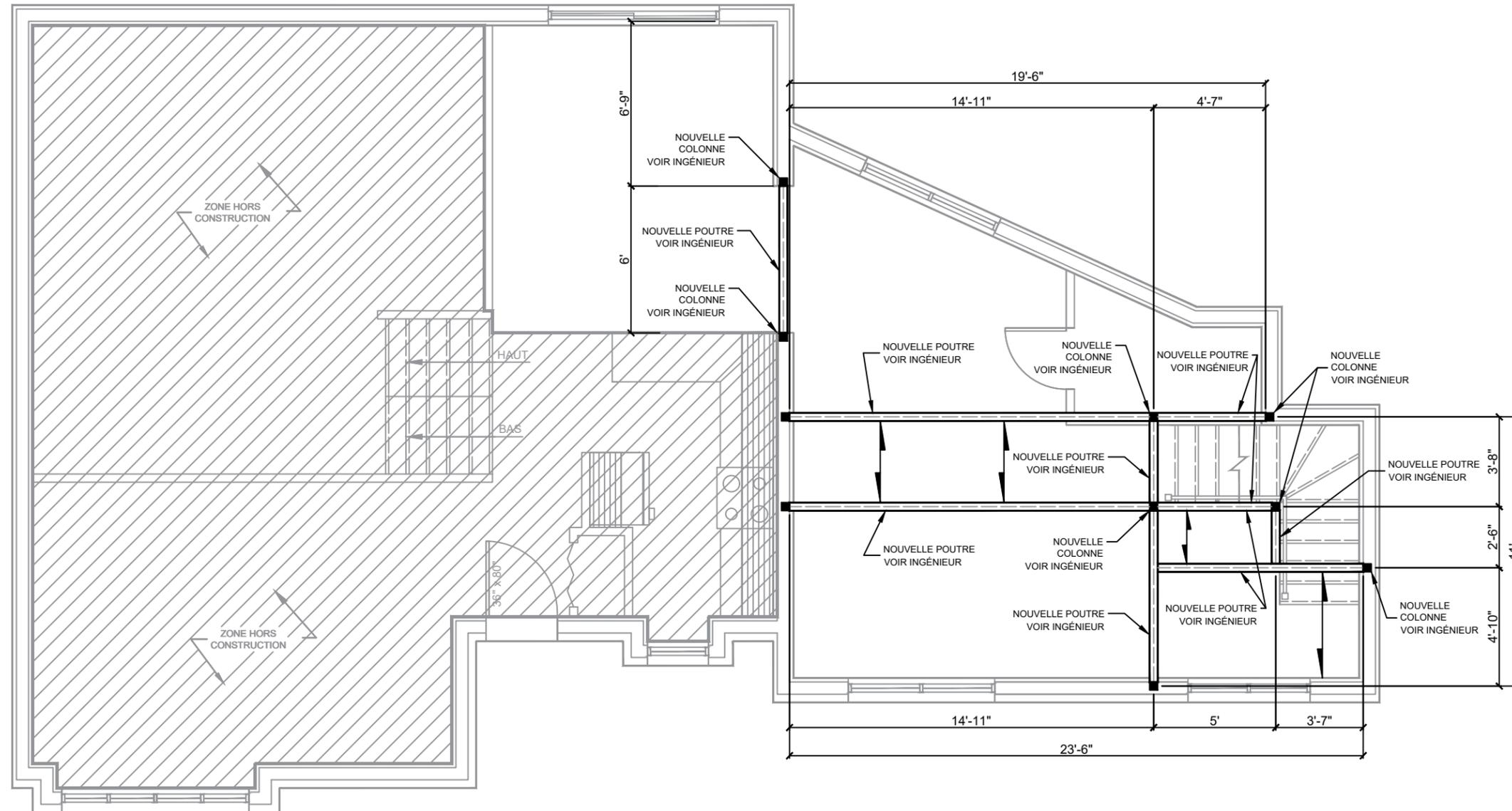
### NOTES STRUCTURALES

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LINTEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LINTEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ENSEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NECESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÈGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉCIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

### LÉGENDE STRUCTURAL

- POTEAU DANS LE MUR
- POUTRE SUPPORTANTE



client :  
EDWIN CHRIS

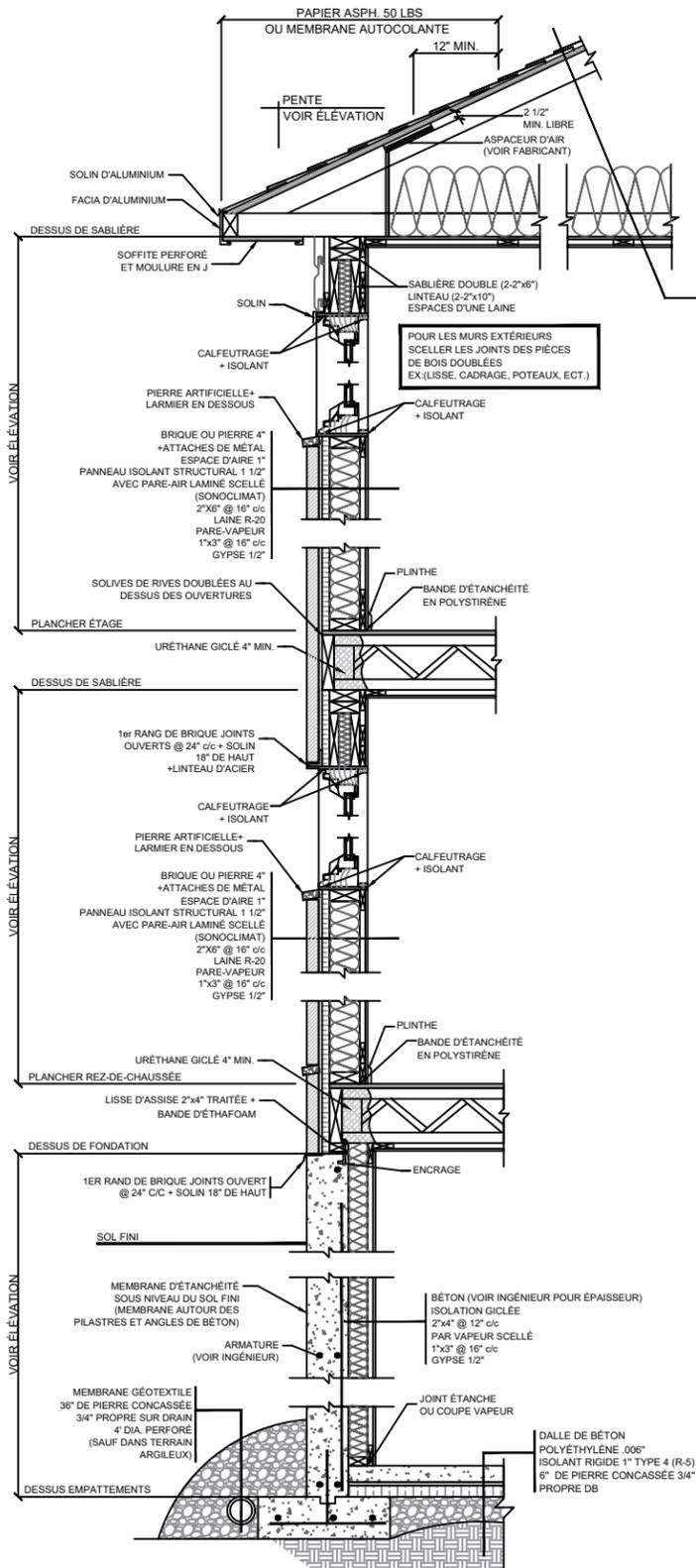
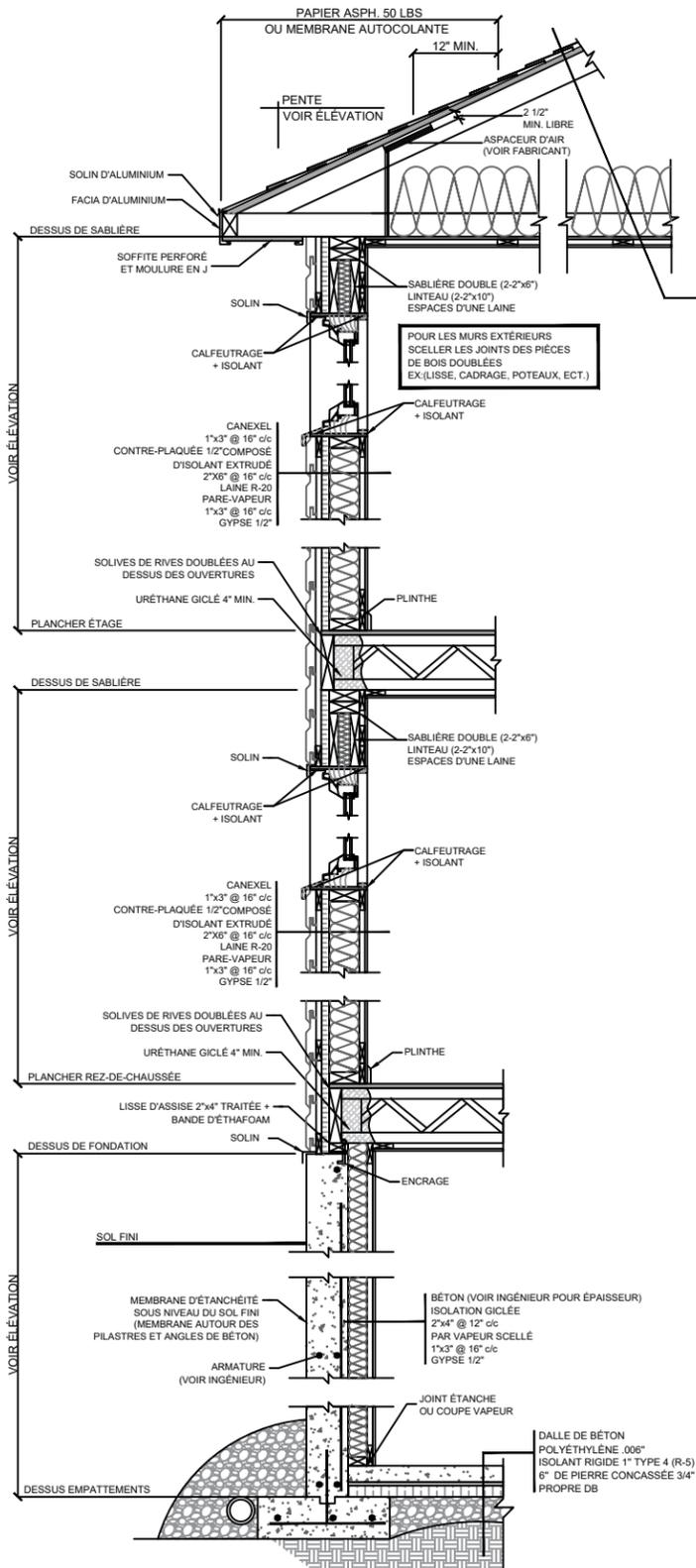
nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.  
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
STRUCTURE RDC APRÈS CONSTRUCTION  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
3/16" = 1'-0"  
date :  
2023/04/13

**A-119**



**NOTES IMPORTANTES**

**ÉTANCHÉITÉ À L'AIR REQUISE ENTRE LE GARAGE ET LA ZONE HABITÉE :**  
UN GARAGE DE STATIONNEMENT INCORPORÉ OU CONTIGU À UN BÂTIMENT D'HABITATION COMMANDE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ À L'AIR QUI FORMERA UNE BARRIÈRE EFFICACE CONTRE LES VAPEURS DE CARBURANT ET LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT.

**LE SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ COMPRENDRA :**

- DES PANNEAUX IMPERMÉABLES À L'AIR (P. EX. CONTREPLAQUÉ 8 MM (3/8 PO), GYPSE 12 MM (1/2 PO) OU POLYSTYRÈNE EXTRUDÉ 38 MM (1 1/2 PO) OU UN MATÉRIAU SOUPLE EN FEUILLES (P. EX. POLYÉTHYLÈNE 0,15 MM OU 6 MIL.);
- DES CHEVAUCEMENTS D'AU MOINS 100 MM (4 PO) ET UN BON AGRAFAGE À L'OSSATURE DES PAROIS SIL S'AGIT DE MATÉRIAU EN FEUILLES;
- DES JOINTS SOIGNEUSEMENT RENDUS ÉTANCHES AVEC DU RUBAN OU DU SCÉLLANT APPROPRIÉ ENTRE LES PANNEAUX DE MÊME QU'AUTOUR DES ÉLÉMENTS QUI TRANSPARENT L'ENVELOPPE DU GARAGE AFIN D'ÉVITER LES FUITES D'AIR;
- UN DISPOSITIF DE FERMETURE AUTOMATIQUE DE LA PORTE MENANT DU GARAGE À L'AIRE HABITABLE DE LA MAISON;
- UNE GARNITURE D'ÉTANCHÉITÉ AUTOUR DE CETTE MÊME PORTE QUI, ELLE, NE DOIT PAS DONNER SUR UNE CHAMBRE À COUCHER.

**NOTES IMPORTANTES**

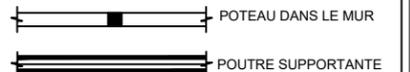
- LE BÉTON DOIT ÊTRE PRODUIT ET LIVRÉ PAR UNE USINE DÉTENTANT UN CERTIFICAT DE CONFORMITÉ.
- LA PROFONDEUR MINIMALE DES FONDATIONS EN DESSOUS DU NIVEAU DU SOL FINI EST DE 3". CETTE PROFONDEUR PEUT VARIER SELON LES RÉGIONS ET LE CODE EN VIGUEUR.
- POUR ÉVITER LE SOULÈVEMENT DES FONDATIONS DU GEL PAR ADHÉRENCE, TOUTES LES FONDATIONS DE BÉTON MUR, PILASTRES ET ANGLE DE BÉTON DOIVRONT ÊTRE RECOUVERTS D'UNE MEMBRANE (POLYÉTHYLÈNE, CARTON FIBRE GOUDRONNÉ, PAPIER FEUTRE #15 OU ISOLANT RIGIDE.)
- ILS EST OBLIGATOIRE DE VENTILER ADÉQUATEMENT LA TOITURE. LES TECHNIQUES UTILISÉES DOIVENT ÊTRE CONFORME AU CODE EN VIGUEUR.
- LES DIMENSIONS DES FENÊTRES AUX PLANS PEUVENT VARIER SELON LE FABRICANT CHOISI. LES FENÊTRES DOIVENT RESPECTER LA NORME NORD-AMÉRICAIN (AAMA, WMA, CSA). LA CATÉGORIE R EST LE NIVEAU DE CLASSIFICATION MINIMUM RESPECTER.
- IL EST RECOMMANDÉ D'INSTALLER UN SYSTÈME DE CAPTATION DES GAZ SOUTERRAINS (RADON) AU CENTRE DU PLANCHER DANS LE MATÉRIAU GRANULAIRE POUR PERMETTRE LE RACCORDEMENT ÉVENTUEL DU SYSTÈME D'ÉVACUATION.
- LES PARE-VAPEURS AUX PLANS DEVRONT ÊTRE SCÉLLÉS LORSQU'ILS SERONT SUPERPOSÉS ET AUTOUR DES COUVERTURES. IL EST IMPORTANT D'INSTALLER UN PARE-VAPEUR À L'ARRIÈRE DES BOITES ÉLECTRIQUES ET DE LES SCÉLLÉ.
- PRÉVOIR UN AVERTISSEUR DE FUMÉE PAR ÉTAGE ET ÉGALEMENT UN DANS CHAQUE CHAMBRE. LES AVERTISSEURS DOIVENT ÊTRE CONNECTÉS EN PERMANENCE À UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE ET DISPOSER D'UNE PILE COMME SOURCE D'APPOINT. UN DISPOSITIF D'INTERRUPTION TEMPORAIRE DE DIX MINUTES DEVRA ÊTRE INSTALLÉ EN CAS DE FAUSSE ALARME.
- LES DESSINS N'INCLUS PAS DES CALCULS DE STRUCTURE. TOUT ÉLÉMENTS DE STRUCTURE À VALIDER AVEC L'INGÉNIEUR.

**NOTES STRUCTURALES**

- LA STRUCTURE DE CE PLAN (POUTRES, LITEAUX, SOLIVES) DOIVENT ÊTRE DE CATÉGORIE ÉPINETTE NO. 1 & 2 (SAUF PAR RECOMMANDATION CONTRAIRE D'UN INGÉNIEUR).
- LES LITEAUX AU-DESSUS DES OUVERTURES SONT 3-2"x10" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS EXTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x6" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LES POTEAUX DANS LES MURS INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE MIN. 3-2"x4" À VALIDER AVEC INGÉNIEUR EN STRUCTURE
- LE MANUFACTURIER DE FERME DE TOIT ET DES POUTRELLES DE PLANCHER DOIT VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS, AFIN QU'IL Y AIT CONCORDANCE AVEC L'ENSEMBLE DU PLAN. SUITE AUX CALCULS DU MANUFACTURIER CERTAINES DIMENSIONS PEUVENT NECESSITER UN AJUSTEMENT. LE MANUFACTURIER AURA LA PLEINE RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR LES FERMES ET LE PLANCHER SELON LES NORMES ET RÈGLES D'INGÉNIEURIE.
- LES CONTREVENTEMENTS TEMPORAIRES ET PERMANENTS DOIVENT ÊTRE INSTALLÉS DANS LES FERMES DE TOIT SELON LES SPÉCIFICATION DU FABRICANT.
- LES PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉ PEUVENT ÊTRE REMPLACÉS PAR DES PANNEAUX DE PARTICULES À LAMELLES ORIENTÉES (OSB) OU AUTRES ÉQUIVALENCES.
- PRÉVOIR CONTREVENTEMENTS DANS LES COINS DES MURS EXTÉRIEURS. LE CONTREVENTEMENT PEUT ÊTRE EN CONTREPLAQUÉ 1/2", EN OSB 1/2" OU DES BARRES MÉTALLIQUES EN "T" INSTALLÉES À 45 DEGRÉS.

TOUTES LES COTES SONT APPROXIMATIVES ET NE SONT FOURNIES QU'À TITRE D'INFORMATION. L'ENTREPRENEUR EST TENU DE VÉRIFIER LES MESURES AU CHANTIER.

**LÉGENDE STRUCTURAL**



client :  
EDWIN CHRIS

nom du projet :  
AGRANDISSEMENT  
2200 RUE DE TOLÈDE, LAVAL

**DESSINS POUR PERMIS SEULEMENT.**  
**NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION.**

nom du dessin :  
COUPE DU MUR  
DESSINER PAR : JONATHAN SEMINO

echelle :  
aucune  
date :  
2023/04/13

**A-120**